

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Bilan 2013 des radars de Haute-Marne

Sur l'année 2013, les 25 radars vitesse fixes ont relevé 80 127 infractions (*75 341 en 2012*) dont 38 774 (*43 022 en 2012*) sur des véhicules étrangers. Trois des appareils sont de type «discriminant», ils ont relevé 10 976 infractions dont 9563 pour des poids lourds.

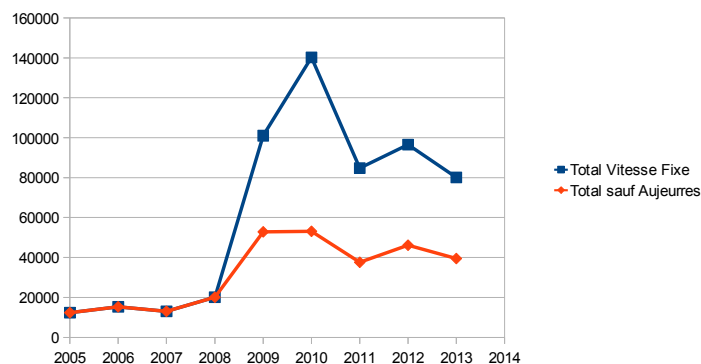
Sur l'année 2013, les 8 radars feu rouges ont relevé 3 704 infractions (*2985 en 2012*) dont 101 (*122 en 2012*) sur des véhicules étrangers.

Les 6 radars vitesse embarqués ont relevé 3 262 infractions (*3 118 en 2012*) dont 694 (*685 en 2012*) sur des véhicules étrangers. Six autres véhicules d'autres départements ont relevé 3 700 infractions dont 1 879 sur des véhicules étrangers.

Commentaires

Le parc de radars automatiques fixes en Haute-Marne est constitué de 25 équipements, dont trois discriminants. Parmi les 22 radars « classiques », deux ont été démontés en 2013 suite à des modifications de voirie et sont en attente de redéploiement, l'un à Rolampont sur la D 619 et l'autre à Semoutiers sur la RN 67.

En 2013, les radars automatiques fixes ont constaté au total 80 127 infractions, contre 96 553 en 2012, soit une diminution de 17 %. Cette valeur n'a jamais été aussi basse depuis 2008, mais à l'époque, le parc des radars était restreint.



Le radar d'Aujeurres, sur l'A31, totalise à lui seul 40 598 flashes soit un peu plus de la moitié. Le nouveau radar discriminant d'Halignicourt sur la RN4, avec 8 772 infractions (84 % de poids-lourds sur ce radar) se distingue également car cet équipement n'a été mis en service que mi-septembre.

En moyenne, 54 % des infractions constatées ont été commises par des conducteurs immatriculés à l'étranger. Cette proportion monte à 70 % sur le radar d'Aujeurres. En 2012, sur l'ensemble du département, cette proportion n'était que de 48 % (68 % pour Aujeurres). Le nombre total d'infractions commises par des étrangers diminue malgré tout de 7 % entre 2012 et 2013.

Notons également que 93,4 % de l'ensemble des infractions constatées concernent un dépassement inférieur à 20 km/h, contre 92,5 % en 2012.

Cette tendance à la diminution du nombre d'infractions relevées se retrouve au niveau national.

Le bilan de l'Agence nationale du traitement automatisé des infractions (ANTAI) du 1^{er} décembre 2013 voit notamment dans cette baisse le résultat de plusieurs causes :

L'ANTAI souligne « un meilleur respect des limites de vitesse, une circulation moindre et une meilleure compréhension du fonctionnement des radars automatiques ».

A noter aussi en 2013 des interruptions de fonctionnement plus longs suite au changement du titulaire du marché de maintenance des équipements

Ainsi, la disponibilité des équipements a été plus faible qu'à l'accoutumée au printemps 2013. Toutefois cette information n'étant pas portée à la connaissance des usagers les radars ont continué à jouer un rôle dissuasif.

Cela dit, pour les radars sur lesquels aucune anomalie n'a été détectée cette année, les résultats sont malgré tout en diminution nette.

Seuls les radars de Chaumont (+ 16 %) et Euffigneix (+ 5,5 %) sont concernés par une hausse des infractions relevées.

Enfin,, il est à souligner que le département de la Haute-Marne n'est que très peu concerné par les vandalismes.